



Historique du Club 88 Charles de Gaulle

En octobre 1984, Monsieur Philippe SEGUIN, ainsi qu'une trentaine de personnes du Conseil d'Administration de l'époque, dont Messieurs François FOURNIER et Georges THYRARD (tous décédés) se réunissent pour faire le point de la situation de la France à cette époque, et conviennent de décider de l'avenir de leur groupe. Ils se retrouvent régulièrement et décident de s'interdire toute pratique de la politique politicienne, et de rester en parfaite communion de pensée et d'action dans le pur esprit du Gaullisme. Leur devise « Ne pas vouloir se faire, ni faire plaisir, mais servir la France ! »

C'est ainsi que naît LE CLUB 88 CHARLES DE GAULLE

A la suite de cette création, le Club 88 Charles de Gaulle publiait le communiqué suivant :

« Conscients d'être les témoins et les porteurs d'un héritage de LIBERTE et de PROSPERITE, les Gaullistes d'hier revendiquent leur droit à prendre part aux responsabilités et aux charges éventuelles à prendre, ou encore de pouvoir donner leurs avis, cela non pas dans les arènes politiques, mais lors des rencontres avec des hommes et des femmes de bonne volonté et surtout de sincérité. Ils se considèrent mobilisés dans une lutte pour assurer la sauvegarde de la France , de son patrimoine de Liberté et de Démocratie. Pour repartir également à la reconquête des valeurs perdues.

Le but de ce Club 88 est la recherche et la réflexion sur l'œuvre et le message du Général de Gaulle **pour pérenniser son souvenir et transmettre aux générations futures** les grands principes du Gaullisme.

La déclaration de constitution de ce Club 88 Charles de Gaulle a été déposée le 7 Novembre 1984 à la Préfecture des Vosges d'Epinal et enregistrée sous le numéro 9832 en date du 9 Novembre 1984.